

Audit Énergétique Industriel

Mesurer, analyser, économiser : la puissance de l'audit énergétique.

Pourquoi réaliser un Audit Énergétique ?



Réduction de l'empreinte carbone
Atteinte des objectifs RSE



Diminution des coûts énergétiques
Optimisation des procédés industriels



Obligation réglementaire
Conformité avec les normes
EN 16247-1 et EN 16247-3

Notre Méthode

- 1 **Définition du périmètre de l'audit**
 - 2 **Collecte/mesures et analyse des données**
 - 3 **Élaboration du rapport d'audit**
 - 4 **Restitution et plan d'actions**
-  **Expertise certifiée**
Audits conformes OPQIBI 1717

Accompagnement sur mesure - Adaptation à votre process industriel

Contactez-nous pour planifier votre Audit : commercial@ananke.eu / +33 6 75 08 58 16